

Initiation à la prévention des risques psychosociaux (RPS)

Prévention Santé - Sécurité

Prévention

Référence : 6-SP-PRPS

Tarif Inter : 350 € Prix HT jour / personne

Durée : 2 jours

Tarif Intra : 1400 € Prix HT jour / groupe

Présentiel ou en classe à distance

Mise à jour : 27/11/2023

Durée de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

Objectifs

- Identifier les risques psychosociaux (RPS) comme un risque professionnel
- Acquérir des connaissances sur la notion de RPS
- Différencier les familles de RPS
- Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets
- Comprendre les liens entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise
- Connaître le cadre réglementaire de la prévention applicable aux RPS
- Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS

Prérequis

Il est conseillé d'avoir un intérêt à la prévention des RPS

Public concerné

Etre volontairePersonnes amenées à travailler sur les problématiques RPS : CHSCT, infirmière d'entreprise, responsable sécurité, préventeur, représentants du personnel, RH, directeurs, managers,...

Contenu pédagogique

Introduction

- Présentation de la formation, des participants.
- Vérification des conditions préalables : pas de lien hiérarchique dans le groupe, volontariat
- Accord sur le principe de confidentialité des échanges et protection de la parole

Risques psychosociaux

- Définition
- Les différentes catégories de RPS selon les caractéristiques de leurs effets
 - Différents effets
 - Conséquences sur la santé
 - Analyse de cas de situation de travail

Les facteurs présents dans les situations de travail reconnus comme causes de RPS

- Liens entre situation de travail et RPS
- Présentation du modèle de l'INRS
- Autre, modèle des RPS : le modèle des tensions de l'ANACT
- Les enjeux sociaux et sociétaux

Identifier les RPS comme risque professionnel

- Rappel des obligations
- Références à la loi
- Risque professionnel : de quoi parle-t-on ?

Les conditions pour bien réussir la prévention des risques

- Privilégier une démarche globale

- S'appuyer sur une démarche participative avec le rôle de chacun
- Evaluer avec les unités de travail
- Repérer les différentes actions de prévention : primaire - secondaire - tertiaire

Les 6 phases d'un plan de prévention

- Préparer avec élaboration d'un diagnostic
- Evaluer les risques
- Rédiger le document unique
- Construire un plan d'actions
- Mettre en œuvre le plan d'actions
- Suivre le plan d'actions

Les ressources externes

- Les différents contacts
- Les types d'aides et de conseils

Les raisons pour entamer une politique de prévention

Etudes de cas

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Observations : cette formation sera centrée sur les échanges autour des activités de travail en évitant l'analyse psychologique de cas individuel. Le succès de cette formation tient en la participation active et volontaire des participants et au respect des règles de fonctionnement du groupe.

Moyens pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.
- Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)

Modalités pédagogiques : Présentiel, Distanciel et AFEST

Moyens techniques

En formation présentelle

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec :

- Ordinateurs
- Vidéo projecteur ou Écran TV interactif
- Tableau blanc ou Paper-Board

En formation distancielle

A l'aide d'un logiciel comme ® Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant.

- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com

Modalités d'évaluation

- Positionnement préalable oral ou écrit.
- Feuille de présence signée en demi-journée.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation sommative faite par le formateur.

Profil du formateur

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité

Adaptation pédagogique et matérielle

XXL FORMATION

34 rue Raymond Aron - 76130 Mont Saint Aignan

Tél: 02 35 12 25 55 - N° siret : 485 050 611 00014 - N° agrément : 23.76.03752.76

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Nos sessions INTER 2026

Sessions de formation à venir :

- Aucune session à venir pour cette formation.

Nos sessions INTRA 2026

Pour organiser cette formation en intra-entreprise, veuillez nous contacter par mail à commercial@xxlformation.com ou par téléphone au 02 35 12 25 55